

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 21 (1892)

Heft: 9

Artikel: Mon programme pour le semestre d'été

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mon programme pour le semestre d'été

A la demande de M. l'Inspecteur, qui a bien voulu revoir mon travail, j'ai l'honneur de vous donner connaissance d'un programme détaillé de nos leçons pendant le semestre d'été.

L'architecte qui va construire un édifice en conçoit d'abord le plan dans ses lignes principales. Il veille à ce que tout soit symétrique, conforme aux règles de l'art; puis il ajoute tous les détails nécessaires tant au point de vue de l'utilité que sous celui de l'élégance. Il ne néglige rien pour que son œuvre soit aussi parfaite que possible. Ce n'est qu'après avoir tout bien mesuré et combiné que les travaux commencent.

Et nous, instituteurs chrétiens, nous n'avons pas à construire un édifice matériel destiné au bien-être d'une famille ou d'un particulier, mais nous avons à jeter dans les jeunes intelligences les premières semences de la science, à cultiver dans les âmes les vertus naissantes, à corriger les mauvaises inclinations, suites de la faute originelle, à préparer, en un mot, pour les générations futures, un avenir de bonheur matériel et éternel. Grande et belle mission qui ne doit pas nous laisser indifférents, et à laquelle nous voulons tous nos soins.

Comme l'architecte, nous combinerons à l'avance tout le plan de notre travail. Nous y ajouterons même les détails que l'on peut déterminer davance.

Je n'ai pas la prétention de vous présenter un programme pouvant s'adapter à toutes les écolos. Dans l'élaboration de ce travail, chaque maître doit naturellement tenir compte de la force de ses cours, du nombre d'heures consacrées à chaque branche et des besoins spéciaux de sa classe.

Mon programme comprend quatorze divisions correspondant à 14 semaines de classe pendant le semestre d'été. Je compte sur une double fréquentation du cours supérieur jusqu'aux fénaisons. Je ne laisse aucune place pour le cours préparatoire composé des nouveaux élèves qui commencent l'étude des tableaux. Le programme de ce cours s'établit en deux mots : accélérer le plus possible l'étude du syllabaire, afin que, dans le courant du semestre d'hiver, nous puissions réunir les deux cours inférieurs pour les leçons de lecture.

Il me sera permis d'émettre d'abord, sous forme de journal, quelques considérations sur chaque branche, afin de justifier le choix de mes leçons.

Le renouvellement de l'année scolaire, au 1^{er} mai, a pour conséquence la réorganisation des cours dans nos écoles rurales. Il ne faut pas que les élèves promus se trouvent dépayrés et se

rebutent ; il importe donc de ménager la transition. A cet effet, nous récapitulerons dans chaque cours le programme du cours précédent, que nous aurons soin de développer selon la force et les aptitudes de nos élèves.

I. Catéchisme

TROIS COURS : $2 \frac{1}{2}$ heures par semaine. (*Demi-fréquentation : 1 $\frac{1}{2}$ heure.*)

Récitation des chapitres indiqués par M. le rév. curé de la paroisse et explication du sens des mots.

II. Histoire-Sainte

$2 \frac{1}{2}$ heures par semaine, les deux cours supérieurs réunis. (*Demi-fréquentation : 1 heure.*)

Une heure chaque jour sera consacrée à l'étude de la religion : la première demi-heure à la récitation du catéchisme et la seconde partie de l'heure à l'étude d'un chapitre de la Bible. On peut aussi consacrer demi-heure de catéchisme le matin, et demi-heure d'Histoire-Sainte l'après-midi. Quoi qu'il en soit, nous nous conformerons aux directions qui nous sont données dans la récente circulaire de M. le Directeur Python.

Nous venons de terminer l'étude de la vie de Notre-Seigneur. La nouvelle année sera consacrée tout entière à l'étude de l'Ancien-Testament. Quelques reproductions écrites graveront dans les jeunes mémoires les passages les plus importants de l'histoire biblique.

III. Lecture

COURS INFÉRIEUR : $7 \frac{1}{2}$ heures par semaine, une heure chaque matin et demi-heure de récapitulation chaque soir.

J'entends reprendre la première partie du livre de lecture ; mais j'exigerai une exécution plus courante, des arrêts aux ponctuations, quelques liaisons faciles. J'espère arriver à ce résultat par des lectures d'ensemble, fréquemment répétées.

COURS MOYEN : 2 heures par semaine, en deux leçons, les lectures géographiques et historiques étant comptées à part.

COURS SUPÉRIEUR : 2 heures par semaine, en deux leçons, pendant tout l'été.

COURS MOYEN ET COURS SUPÉRIEUR RÉUNIS, 1 heure par semaine.

Je pourrais chaque fois unir ces deux divisions, mais je tiens à enseigner au cours supérieur la partie traitant des végétaux, car je me procurerai facilement les fleurs et, plus tard, les fruits nécessaires à l'intelligence du texte. Cette étude présente trop de difficultés pour les nouveaux élèves du cours moyen ; je prendrai pour cette division la partie la plus facile, traitant des animaux connus des enfants.

IV. Grammaire et Orthographe

COURS INFÉRIEUR : $2 \frac{1}{2}$ heures par semaine, soit demi-heure chaque jour.

J'espère obtenir de mes jeunes écoliers la distinction des noms de personnes, d'animaux et de choses, ainsi que le genre et le nombre de ces noms. Le semestre d'été ne sera pas trop long pour cette étude, mais le programme de grammaire n'étant pas étendu pour ce cours, j'aurai le loisir de répéter souvent cette partie pendant le semestre d'hiver, avec quelques adjectifs qualificatifs, les conjugaisons des temps principaux des deux auxiliaires et de quelques verbes réguliers, ainsi que l'accord du verbe avec son sujet.

Des copies bien corrigées, l'épellation de mots connus et la dictée de ces mots seront mes principaux exercices d'orthographe.

COURS MOYEN ET COURS SUPÉRIEUR : 3 heures par semaine en trois leçons : une d'exercices grammaticaux, une de dictée et une de conjugaison.—(Pendant la demi-fréquentation, 2 heures : une d'exercice, une de dictée.)

Dans ces divisions, je suivrai pas à pas l'*Appendice grammatical* et les devoirs qui s'y rattachent : le nom, l'article et l'adjectif me fourniront assez d'exercices pour l'été ; j'espère pourtant avancer d'avantage au cours supérieur, car je dois réservier le semestre d'hiver pour une étude plus approfondie du verbe et du participe.

Je tiens à commencer dès la première semaine les exercices de conjugaisons oraux et écrits, en ajoutant toujours au verbe un complément. Ces exercices seront bien gradués ; pour le second cours, il suffira d'étudier les temps simples des différents modes, auxquels on ajoutera les temps composés de l'indicatif, mais, dans toutes les conjugaisons et même aux verbes irréguliers, les plus usuels seulement.

Les copies du livre de lecture, courtes et bien choisies, avec noms, ou articles, ou adjectifs, ou verbes simples soulignés ; les dictées préparées et les corrigés des compositions sont d'excellents exercices de grammaire en même temps que d'orthographe et de rédaction.

V. Composition

COURS INFÉRIEUR : $2 \frac{1}{2}$ heures par semaine, soit une demi-heure chaque jour.

Les élèves de seconde année composeront chaque jour quelques phrases d'une seule proposition sur la nature et l'utilité des objets ou la place qu'ils occupent. Ces exercices seront préparés oralement avec épellation des mots, puis, écrits sur l'ardoise, et, après correction, sur un cahier spécial réglé à doubles lignes. Ces propositions peuvent être écrites d'abord au singulier, puis le lendemain au pluriel.

COURS MOYEN : *2 heures par semaine, en deux leçons.* Une reproduction de la lecture et un sujet tiré du livre du premier degré.

Toutes les compositions seront préparées à l'aide du tableau noir, écrites sur l'ardoise, corrigées par un exercice d'ensemble et transcrives sur un cahier spécial. Les élèves devront relever en entier les phrases qui auront subi une correction.

COURS SUPÉRIEUR : *2 heures par semaine en deux leçons, 1 heure seulement pendant la demi-fréquentation.*

Le livre de lecture me servira encore de guide. Le même sujet sera traité deux fois sous des formes différentes. Le second exercice revêtira, autant que possible, la forme épistolaire.

VII. Ecriture

Demi-heure par semaine. Je réserve au semestre d'hiver l'emploi des cahiers spéciaux. Pendant l'été, les élèves des *deux divisions supérieures* utiliseront cette demi-heure pour la mise au net d'un devoir grammatical ou d'un corrigé de composition.

VIII. Calcul oral

COURS INFÉRIEUR : *2 1/2 heures par semaine, soit une demi-heure chaque jour.*

Cette division commencera l'étude du 2^e cahier de calcul en même temps que celle du livret.

COURS MOYEN : *2 1/2 heures par semaine en trois leçons.* La 3^e leçon, de demi-heure seulement, servira à la récapitulation sommaire des deux premières.

J'espère que mes élèves du cours moyen auront revu leur livret en entier et à peu près terminé une première étude du 3^e cahier de calcul pour le prochain semestre d'hiver.

COURS SUPÉRIEUR : *1 1/2 heure par semaine en trois leçons, et 1 heure en deux leçons pendant la demi-fréquentation.*

Je tiens ici à récapituler le 4^e cahier de calcul, afin que les nouveaux élèves qui se trouvent dans cette division puissent ensuite aborder avec fruits, et sans se rebouter, l'étude des fractions décimales. Je les y préparerai par quelques leçons spéciales de calcul oral et surtout par l'enseignement du système métrique.

VIII. Calcul écrit

COURS INFÉRIEUR : *2 1/2 heures par semaine, soit demi-heure chaque jour.* Etude du 2^e cahier (en partie seulement).

COURS MOYEN : *5 heures par semaine en cinq leçons.* Etude du 3^e cahier de calcul.

COURS SUPÉRIEUR : *5 heures par semaine, soit une leçon chaque jour; 3 heures pendant la demi-fréquentation.* Etude récapitulative du 4^e cahier de calcul.

Le calcul écrit marchant de pair avec le calcul oral, je n'ai pas d'autres observations à ajouter à celles que j'ai émises ci-dessus.

IX. Géographie

1 heure par semaine en une leçon, aux deux cours supérieurs.

Pendant que le cours moyen étudiera le plan topographique de la commune et successivement chaque district du canton, la division supérieure récapitulera les généralités de la géographie suisse : situation, divisions, montagnes, passages, vallées, rivières, lacs, principales voies ferrées. Puis, les deux cours réunis reverront en entier la carte du canton. Mes élèves seront ainsi préparés aux leçons d'ensemble du semestre d'hiver.

X. Histoire

DEUX COURS SUPÉRIEURS RÉUNIS : 1 heure par semaine en une leçon, d'après le livre de lecture.

Je consacrerai deux leçons à chaque chapitre : la première pour la préparation, la lecture et le résumé du sujet ; la deuxième pour une reproduction orale, faite à l'aide du résumé.

L'enseignement de l'instruction civique se donnera pendant le semestre d'hiver.

XI. Chant

1 heure par semaine en une leçon, deux cours réunis.

Pendant le mois de mai, étude de cantiques pour les exercices du mois de Marie. Ensuite je reprendrai les leçons de solfège du manuel.

La classe du matin se termine par un cantique et celle du soir par un chant.

XII. Gymnastique

COURS MOYEN ET COURS SUPÉRIEUR RÉUNIS ; 2 heures par semaine en deux leçons. 1 heure en une leçon pendant la demi-fréquentation.

Les leçons commencées après la visite officielle du printemps continuent pendant le semestre d'été par les exercices indiqués dans le manuel officiel.

(A suivre.)

R. H.

NOUVELLE MÉTHODE DE LECTURE

Par THÉODORE

M. Théodore, auteur d'une traduction de *Cornelius Nepos* couronnée par l'Académie française et d'un Cours d'allemand